

# **ACTION UNIE**

## ***pour la rénovation de l'Université***

*C'est ce thème, inscrit sur une banderole, qui présida à l'ensemble des travaux du 52<sup>e</sup> Congrès de l'U.N.E.F. De nombreux délégués insistèrent longuement et à plusieurs reprises sur la nécessité et l'importance de l'unité d'action avec les autres organisations syndicales. Mais il est à craindre que beaucoup n'en aient pas perçu tout le contenu, ni le sens, et surtout les efforts qu'elle implique de la part du mouvement étudiant.*

*Certains ont pu s'élever contre l'attitude extrêmement sentimentale des étudiants lors des manifestations de solidarité avec les mineurs en grève pour l'amélioration de leurs conditions de vie. En cela, ils ont raison. Mais il ne faut pas pour autant se cacher la réalité objective de la situation étudiante. Les étudiants subissent, eux aussi, les conséquences néfastes de la politique gaulliste et ce n'est pas sans avoir une grande influence sur leur attitude, notamment au sein du syndicat. Mais il ne faudrait pas, sur cette seule affirmation, conclure qu'ils se sentent liés aux luttes ouvrières par leur propre condition au sein de l'Université. En effet, l'origine des étudiants est ce qu'elle était il y a des années : l'Université reste aussi hermétiquement fermée aux enfants des travailleurs qu'elle l'était auparavant. D'autre part, l'avenir de la majorité des étudiants, même s'il devient tous les jours plus incertain, n'en reste pas moins privilégié. Voilà pourquoi l'adhésion des étudiants à la lutte sociale n'est actuellement et ne peut être qu'une adhésion d'ordre intellectuel et sentimental.*

*L'un des mérites de ce 52<sup>e</sup> Congrès est d'avoir tenté d'analyser ce phénomène et dirigé la réflexion du mouvement dans le sens d'une prise de conscience par les étudiants de leur situation et, surtout, des aliénations qu'ils subissent. Il reste peut-être à préciser les moyens d'action mais cette réflexion ne peut être qu'extrêmement positive dans la mesure où nous connaissons ses limites.*

*Il est d'autres aspects de notre attitude face à l'unité d'action qu'il faut dégager, et c'est sur ceux-là que je voudrais me pencher plus spécialement au cours de cet article.*

### **Le danger corporatiste**

La volonté exprimée par beaucoup d'A.G.E. d'agir en commun avec les centrales ouvrières a paru plus être la volonté de justifier l'action déjà entreprise par l'U.N.E.F., que celle d'élaborer en commun les objectifs revendicatifs de l'ensemble des travailleurs. C'est je crois le grand danger qui guette le syndicalisme autonome universitaire : un corporatisme de fait, assorti de déclarations de principe sur la volonté syndicale des enseignants et des étudiants. C'est ce qui m'amènera tout à l'heure à envisager le problème de l'unité syndicale.

Ce corporatisme de fait s'il ne se justifie pas, est très compréhensible en ce qui concerne le monde étudiant qui reste un monde ségrégué, un monde à part, coupé des autres catégories sociales de la Nation. Je crois qu'il est du rôle de l'U.N.E.F. de dépasser cette ségrégation et de jouer un rôle pédagogique auprès des étudiants dans le but de les mettre au contact des luttes sociales, des luttes ouvrières. Il ne suffira pas de créer les conditions nécessaires de travail (groupes de travail...) pour que les étudiants puissent prendre conscience de cette réalité du syndicalisme ; il faudra un gros effort pédagogique de la part de l'appareil syndical.

Or, ceci n'est pas ressorti très clairement des débats du Congrès de l'U.N.E.F., bien au contraire. Dans aucune motion nous n'avons marqué notre solidarité avec les revendications des travailleurs, si ce n'est peut-être avec celles des personnels enseignants. Notre désir de travailler avec les centrales ouvrières ne s'est manifesté qu'au sujet de problèmes qui nous concernent directement, tels que l'enseignement et la jeunesse. Mais très rarement nous nous sommes conduits comme une organisation syndicale consciente des problèmes généraux qui se posent à l'ensemble des travailleurs.

Et pourtant, il faut réaffirmer une nouvelle fois que la démocratisation de l'enseignement que nous demandons ne se réalisera pas tant que, parallèlement, les revendications ouvrières ne seront pas satisfaites et qu'ainsi l'ensemble des revendications du monde du travail forment un tout harmonieux dont il est difficile de dissocier l'un des éléments sans risquer de façon permanente d'adopter une attitude de fait corporatiste.

Je ne voudrais pour preuve de cette tendance manifestée par le mouvement étudiant que quelques passages de l'une des grandes motions de synthèse présentées au Congrès, motions sur lesquelles par ailleurs aucune décision n'a été prise et qui feront

l'objet d'une étude ultérieure. Cette motion demande « l'élargissement du recrutement à l'ensemble des catégories sociales, et pour tous les ordres d'enseignement. Cet accès de tous à la culture nécessite la suppression des obstacles qui s'y opposent et l'institution d'une allocation familiale d'études, de la gratuité totale du Secondaire, d'une véritable culture populaire et d'information des parents ». Il me semble que cette analyse, pour une motion qui se veut de synthèse, est insuffisante. Il convient d'insister sur le fait qu'une véritable démocratisation de l'enseignement ne se fera pas tant que le niveau de vie des travailleurs n'aura pas été considérablement amélioré surtout tant que ne seront pas bouleversées les structures sociales telles que nous les connaissons à l'heure actuelle. Dans un système où seuls ceux qui possèdent dirigent en fait l'économie, il apparaît difficile d'obtenir que ceux qui ne possèdent pas puissent accéder sans obstacles aux postes de direction effective de l'économie nationale. Un secteur économique non démocratique ne pourrait coexister avec un secteur universitaire qui, lui, le serait. La démocratisation de l'un ne va pas sans la démocratisation de l'autre.

Un autre passage de cette motion est également caractéristique : « Par ailleurs, la vocation de l'Université est d'être le centre de rayonnement et de formation culturelle nationale ouverte à toutes les catégories de travailleurs et le pôle privilégié d'une véritable culture populaire ». Cette affirmation me semble très contestable et néglige le rôle primordial que jouent ou que pourraient jouer les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire, les syndicats et les partis. Elle minimise notamment le rôle de l'U.N.E.F. dans ce domaine et dans le milieu étudiant. Je crois que ce rôle de l'Université doit se limiter à l'enseignement tel que nous le définissons à l'U.N.E.F. et que culture ou éducation populaire ne s'entendent pas sans un certain engagement doctrinal de quelque nature soit-il, engagement qu'on ne peut pas trouver dans l'état actuel des choses au sein de l'Université.

### **L'effort nécessaire**

Nous ne sommes pas les seuls à manifester de façon inconsciente cette volonté de faire de l'Université « le pôle privilégié d'une véritable culture populaire ». Les enseignants eux aussi marquent la même tendance et l'existence de la Ligue de l'Enseignement en est la preuve même. Lorsque le domaine de l'éducation populaire s'est développé il y a quelques dizaines d'années et que l'Université a vu lui échapper tout ce secteur de l'éducation, on a assisté à ce phénomène extrêmement intéressant du transfert du monopole

enseignant de l'Université à l'éducation populaire. Ce fut la création, puis le développement, de la Ligue de l'Enseignement, qui est sans doute actuellement le plus important mouvement de cette nature en France.

Voilà ce contre quoi nous devons réagir dans tous les domaines. L'action menée par les enseignants et les étudiants de Grenoble à propos de l'affaire NEYRPIC est un exemple intéressant de ce que nous pourrions envisager, mais cela reste un cas isolé.

Nous devons entreprendre l'effort pédagogique nécessaire que j'évoquais tout à l'heure, effort qui devra débiter par l'information des étudiants, et par exemple par la réservation dans nos publications de rubriques spéciales dans lesquelles nous ferons état des problèmes qui se posent au syndicalisme ouvrier. D'autre part, nous devons réviser notre conception de l'action intersyndicale, si nous en avons une ; nous devons confronter nos conceptions avec celles des organisations syndicales, et non pas considérer le programme revendicatif des travailleurs sur un problème tel que celui de l'Enseignement, comme le simple catalogue des revendications de chaque catégorie socioprofessionnelle, revendications simplement juxtaposées les unes aux autres. Seules actuellement les A.G.E. qui font partie d'un « front intersyndical » peuvent échapper à un tel danger, ce qui pose non plus le problème de la simple unité d'action, mais également le problème de l'unité syndicale et des différents stades de cette unité.

Depuis quelque mois, il existe un grand courant unitaire dans le pays et dans les entreprises. Déjà le référendum et les élections législatives de 1962 avaient donné lieu en maints endroits au regroupement des forces démocratiques. Par la suite, la commémoration de la mort des victimes de Charonne (13 février 1963), la manifestation de protestation après l'assassinat par le régime franquiste de Julian GRIMAU, ont largement contribué à alimenter ce grand courant d'unité. Entre temps, en décembre, les centrales ouvrières prouvaient leur force et leur représentabilité en remportant plus de 80 % des voix aux élections sociales, faisant ainsi échec, malgré leur division, aux menées gouvernementales. Puis les accords Renault pour la 4<sup>e</sup> semaine de congés payés, obtenus grâce à l'action unie des travailleurs de cette entreprise, donnèrent le feu vert à toute une vague de revendications ce qui, dans beaucoup d'entreprises, provoqua l'unité d'action. Enfin la grève des mineurs, les luttes unitaires auxquelles elle donna lieu, le succès remporté en fin de compte par les travailleurs, ouvrent de grandes perspectives au monde du travail et amènent certains dirigeants syndicaux à envisager sérieusement la perspective de l'unité syndicale.

**Vers l'unité ?**

C'est ainsi que Benoît FRACHON, Secrétaire Général de la C.G.T., pouvait déclarer il y a quelques semaines : « Il faut nous élever au-dessus des petites contingences personnelles et des rancoeurs d'une période difficile de division que nous avons connue et dont nous avons tous souffert. Il faut voir et retenir ce fait capital d'aujourd'hui, la classe ouvrière recherche et veut réaliser son unité, ce mouvement vers l'union n'est pas limité à une partie des salariés, il concerne l'ensemble, il a son prolongement chez les militants et les cadres des organisations» (1).

Cette volonté d'unité trouve un écho chez les enseignants, c'est ainsi que Louis ASTRE, Secrétaire Général du Syndicat National de l'Enseignement Technique (F.E.N.) écrit dans un éditorial (2) : « Mais le Congrès a cru également devoir souligner que de nouvelles perspectives semblent s'ouvrir aujourd'hui à un éventuel dialogue en vue de la réunification syndicale. Cette réunification apparaît, face au danger, plus nécessaire que jamais ; la grève des mineurs a montré combien l'action commune peut être efficace quand elle s'effectue jusqu'au bout dans le respect des accords conclus et des organisations participantes.

Le Congrès du S.N.E.T. souhaite que l'on aille plus loin et que la F.E.N., dans ce dialogue, défende pour sa part les principes sur lesquels est fondée sa structure démocratique et unitaire... ».

**L'UNE F face à un syndicalisme uni**

Voilà donc posé le problème de la nécessaire réunification syndicale et voilà plus précisément posé le problème de l'attitude de l'U.N.E.F. face à cette réunification. Ce ne sera pas la première fois que le mouvement devra ainsi s'interroger ; en effet, à la libération, les étudiants ont dû trancher entre l'intégration au syndicalisme ouvrier et la création ou la poursuite d'un syndicalisme autonome. C'est cette dernière solution qui, en fin de compte, a été choisie.

Je crois qu'elle correspondait, qu'elle correspond peut-être encore à la situation historique du syndicalisme étudiant. D'ailleurs, lorsqu'on parle de syndicalisme étudiant, on évoque plutôt la fonction représentative et intermédiaire de l'U.N.E.F. et non pas ses structures. Car, rappelons-le, l'U.N.E.F. est une Association régie par la loi de 1901, association d'utilité publique et non pas un syndicat tel que l'a défini la loi de 1884. On voit tout de suite la somme de problèmes que constituerait l'intégration de l'U.N.E.F. à un syndicalisme uni. Mais ceux-là ne sont pas les plus importants. En fait, c'est dans l'attitude des étudiants eux-mêmes, c'est dans l'attitude de leurs dirigeants que se trouvent le véritable problème et sa solution. En effet, quand nous évoquons l'unité syndicale, nous l'envisageons surtout sur le plan de l'unité ouvrière, mais rarement nous imaginons que l'U.N.E.F. pourrait y jouer un rôle actif. Je crois que c'est une attitude qu'il faut combattre : le syndicalisme étudiant, comme le syndicalisme enseignant est concerné au plus haut point par l'unité syndicale. L'évolution qu'il a subie depuis quelques années le conduit progressivement à s'intégrer au monde du travail. Il semble donc que nous sommes susceptibles de participer au grand débat qui s'instaure actuellement. Il convient pourtant que nous réfléchissions auparavant aux conséquences que cela implique quant à l'action et à la structure de l'U.N.E.F., et surtout quant à l'attitude des étudiants et de leurs dirigeants face au syndicalisme ouvrier. L'importance de ce problème est telle que le débat doit s'ouvrir à tous les niveaux du mouvement. Le problème est posé. En définitive, il appartient aux étudiants de le résoudre.

MERLE.

(1) Congrès de la Fédération des Métaux (C.G.T.) — 14 février 1963.

(2) « Les enseignants, partie intégrante du monde du travail ». Le Travailleur de l'Enseignement Technique — N° 175 — 18 Avril 1963.

